La Ve République en 3e : cours, exercices et méthode pour le brevet

3e | Difficulté ★★☆ | ⏱ 45 min | Objectif : la Ve République | Tombe souvent au brevet | Éco-encre (N&B)

Prénom : ..... **Date :** .....

Compétence visée (programme cycle 4) : Comprendre la fondation et le fonctionnement de la Ve République, et les grandes évolutions politiques et sociales de la France depuis 1958.

Coach Vince te résume l'essentiel

- La Ve République naît en 1958, dans le contexte de la crise algérienne, avec une Constitution qui renforce le pouvoir exécutif.
- Le président de la République, le gouvernement et le Parlement exercent des pouvoirs différents, définis par la Constitution.
- Depuis 1958, la France connaît des alternances politiques, des réformes sociales et de nouvelles façons de participer à la vie démocratique.

AU BREVET, ON TE DEMANDE...

Tu dois expliquer le contexte de 1958, identifier le rôle d'institutions à partir d'un document authentique et relier une réforme à l'exercice de la démocratie.

Type de question	Question de cours courte, analyse d'un document institutionnel sourcé et daté, repérage chronologique et rédaction organisée.
Exemple type	À partir d'un extrait de la Constitution du 4 octobre 1958, montrez que la Constitution renforce le pouvoir exécutif tout en maintenant le rôle du Parlement.
Alerte piège	Attribuer au président le vote des lois, oublier de présenter la nature, l'auteur et la date d'un document, ou réciter des dates sans expliquer l'événement auquel elles correspondent.

LA LEÇON

1958 : sortir d'une crise politique

Une République est un régime politique dans lequel le pouvoir n'est pas transmis héréditairement. En France, elle repose sur la souveraineté nationale : les citoyens désignent des représentants par le vote. La Constitution est le texte fondamental qui organise les institutions, répartit les pouvoirs et garantit des droits. En 1958, la France vit sous la IVe République. Le régime est parlementaire : le gouvernement dépend fortement de l'Assemblée nationale et peut être renversé facilement. Cette instabilité ministérielle rend les décisions difficiles, notamment pendant la guerre d'Algérie. En mai 1958, une crise politique éclate : une partie de l'armée et des Français d'Algérie réclame le retour au pouvoir de Charles de Gaulle. Celui-ci accepte de diriger le gouvernement à condition de préparer une nouvelle Constitution. Le texte est soumis au référendum, c'est-à-dire à un vote direct des citoyens sur une question, puis approuvé en septembre 1958. La Ve République est fondée le 4 octobre 1958. Son objectif est de donner à l'État des institutions plus stables et un exécutif plus fort. L'exécutif désigne le président de la République et le gouvernement : il conduit la politique du pays et applique les lois. Le législatif,

exercé principalement par le Parlement, vote les lois et contrôle le gouvernement. Tu dois retenir l'idée centrale : la Constitution de 1958 cherche un équilibre entre démocratie représentative, pouvoir présidentiel et contrôle parlementaire. Elle ne supprime pas le rôle des citoyens ; elle organise leur participation par l'élection et le référendum.

Les institutions : qui décide, qui contrôle ?

Institution ou acteur	Rôle essentiel	Mode de désignation ou exemple de pouvoir
Le président de la République	Il veille au respect de la Constitution, nomme le Premier ministre, peut dissoudre l'Assemblée nationale et peut consulter les citoyens par référendum dans des cas prévus par la Constitution.	Il est élu au suffrage universel direct depuis 1965. Son mandat dure cinq ans depuis 2002.
Le Premier ministre et le gouvernement	Ils conduisent la politique de la Nation, préparent des projets de loi et prennent des décisions pour les appliquer.	Le Premier ministre est nommé par le président. Les ministres sont nommés sur proposition du Premier ministre.
Le Parlement	Il vote les lois, discute le budget de l'État et contrôle l'action du gouvernement.	Il comprend l'Assemblée nationale et le Sénat. Les députés de l'Assemblée nationale sont élus au suffrage universel direct.
Le Conseil constitutionnel	Il vérifie qu'une loi respecte la Constitution et surveille la régularité de certaines élections et des référendums.	Il peut être saisi avant la promulgation d'une loi, selon des règles fixées par la Constitution.
Les citoyens	Ils élisent leurs représentants et peuvent participer au débat public, à des associations, à des partis ou à des manifestations légales.	Ils votent notamment lors de l'élection présidentielle, des élections législatives et des élections locales.

Comprendre l'équilibre des pouvoirs

- Le président n'est pas le seul à gouverner. Il nomme le Premier ministre, mais le gouvernement doit pouvoir agir avec le soutien de l'Assemblée nationale. Si l'Assemblée nationale adopte une motion de censure, le gouvernement doit démissionner.
- Le Parlement ne se contente pas de voter. Les députés et les sénateurs posent des questions au gouvernement, enquêtent sur certaines affaires publiques et examinent les projets ou propositions de loi.
- Le président peut dissoudre l'Assemblée nationale. Cette décision provoque de nouvelles élections législatives. Elle concerne uniquement l'Assemblée nationale, pas le Sénat.
- Une cohabitation est possible. Elle se produit lorsque le président et la majorité de l'Assemblée nationale appartiennent à des courants politiques opposés. Dans cette situation, le président nomme un Premier ministre issu de la majorité parlementaire. Le gouvernement joue alors un rôle particulièrement important dans la politique intérieure.
- Le quinquennat modifie le rythme politique. Depuis 2002, le mandat présidentiel dure cinq ans. Les élections législatives se déroulent peu après l'élection présidentielle, ce qui favorise souvent l'existence d'une majorité présidentielle à l'Assemblée nationale, sans la garantir.

- Le suffrage universel direct renforce le lien entre président et citoyens. En 1962, les électeurs approuvent par référendum l'élection du président de la République au suffrage universel direct. La première élection présidentielle organisée selon cette règle a lieu en 1965.
- Le pluralisme est indispensable. Dans une démocratie, plusieurs partis, opinions et médias peuvent s'exprimer dans le respect de la loi. L'alternance politique, c'est-à-dire le remplacement d'une majorité au pouvoir par une autre, montre que les électeurs peuvent changer les dirigeants.

Ne confonds pas président, gouvernement et Parlement

Le président de la République promulgue les lois après leur adoption et peut demander une nouvelle délibération dans les conditions prévues par la Constitution, mais il ne vote pas les lois à la place du Parlement. Le gouvernement prépare et met en œuvre la politique nationale ; il peut déposer des projets de loi. Le Parlement examine, modifie et vote la loi. Pour répondre précisément, commence donc par identifier l'action demandée : nommer, gouverner, voter, contrôler ou vérifier la constitutionnalité.

Des évolutions politiques et sociales depuis 1958

La Ve République s'inscrit dans une France qui se transforme profondément. La décolonisation marque ses débuts : les accords d'Évian de 1962 mettent fin à la guerre d'Algérie et ouvrent la voie à l'indépendance de l'Algérie. Dans les décennies suivantes, la vie politique est marquée par l'alternance. En 1981, François Mitterrand devient président de la République : c'est la première alternance entre la droite et la gauche sous la Ve République. Les cohabitations montrent aussi que le président ne dispose pas toujours d'une majorité parlementaire favorable. Elles ont lieu lorsque les résultats des élections législatives imposent un gouvernement d'un autre courant politique que celui du président. Les réformes sociales traduisent l'évolution des droits et des modes de vie. En 1965, les femmes mariées peuvent exercer une profession et ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation de leur mari. La loi de 1967 autorise la contraception. La loi de 1975 autorise l'interruption volontaire de grossesse sous certaines conditions. En 1974, l'âge de la majorité est abaissé à 18 ans, ce qui élargit le corps électoral. En 1981, la peine de mort est abolie. La décentralisation engagée en 1982 donne davantage de compétences aux collectivités territoriales, comme les communes, les départements et les régions. En 2013, le mariage est ouvert aux couples de même sexe. Ces changements ne sont pas séparés des institutions : les lois sont discutées et votées par le Parlement, appliquées par le gouvernement, puis promulguées par le président. Une réforme sociale résulte donc de débats, de choix politiques et de procédures démocratiques.

Ton plan de jeu pour une réponse de brevet

Face à un document sur la Ve République, commence par le situer : relève sa nature, son auteur, sa date et son sujet. Une affiche électorale, un extrait de Constitution, une photographie de vote ou un discours ne se lisent pas de la même façon. Ensuite, repère les mots précis : « suffrage universel », « gouvernement », « Assemblée nationale », « référendum », « majorité » ou « Constitution ». Ils indiquent souvent la notion attendue. Si la question porte sur la fondation du régime, organise ta réponse en trois temps : la crise de 1958, le retour de Charles de Gaulle, puis l'adoption d'une nouvelle Constitution. Si elle porte sur le fonctionnement, associe chaque institution à une action exacte. Évite les phrases vagues comme « le président fait les lois » : elles sont fausses. Écris plutôt : « Le Parlement vote la loi ; le gouvernement prépare et applique la politique nationale ; le président nomme le Premier ministre et promulgue les lois. » Si tu dois montrer que la France est une démocratie, cite au moins un mécanisme de participation, par exemple l'élection au suffrage universel direct ou le référendum, puis explique que les citoyens choisissent leurs représentants ou répondent directement à une question. Enfin, vérifie la chronologie. 1958 correspond à la naissance de la Ve République ; 1962 à l'élection présidentielle au suffrage universel direct approuvée par référendum ; 2002 au début du quinquennat. Une réponse courte mais structurée, avec un vocabulaire précis et un exemple daté juste, te rapproche de ton record perso.

Exemples résolus

Expliquer la fondation de la Ve République

Énoncé. Rédige une réponse organisée pour expliquer pourquoi la Ve République est fondée en 1958.

1. Étape 1 : indique la difficulté politique de la IVe République, marquée par l'instabilité gouvernementale.
2. Étape 2 : précise que la guerre d'Algérie provoque une crise grave en mai 1958.
3. Étape 3 : cite le retour de Charles de Gaulle et la préparation d'une nouvelle Constitution.
4. Étape 4 : termine par l'adoption de la Constitution en 1958 et son objectif de renforcer l'exécutif.

Résultat : En 1958, la France traverse d'abord une grave crise politique. Sous la IVe République, les gouvernements sont instables et ont du mal à prendre des décisions durables. Cette fragilité devient particulièrement visible pendant la guerre d'Algérie, qui provoque une crise majeure en mai 1958. Dans ce contexte, Charles de Gaulle revient au pouvoir et obtient la mission de préparer une nouvelle Constitution. Celle-ci est approuvée par référendum par les citoyens en septembre 1958, puis promulguée le 4 octobre 1958 : elle fonde la Ve République. Ainsi, le nouveau régime cherche à mettre fin à l'instabilité politique en renforçant le pouvoir exécutif, c'est-à-dire le président de la République et le gouvernement, tout en conservant le rôle législatif et de contrôle du Parlement.

Identifier le rôle d'une institution

Énoncé. Un texte affirme : « Les députés examinent un projet de loi et votent le texte. » Identifie l'institution concernée et explique son rôle.

1. Étape 1 : relève le mot « députés ».
2. Étape 2 : associe les députés à l'Assemblée nationale, qui appartient au Parlement.
3. Étape 3 : relie l'action « voter » au pouvoir législatif.
4. Étape 4 : rédige une phrase complète avec le nom de l'institution et sa fonction.

Résultat : L'institution concernée est l'Assemblée nationale, qui fait partie du Parlement avec le Sénat. En effet, les députés examinent les projets et les propositions de loi, peuvent les modifier, puis participent à leur vote. Ils exercent donc une part essentielle du pouvoir législatif. De plus, l'Assemblée nationale contrôle l'action du gouvernement, par exemple en lui posant des questions ou en pouvant adopter une motion de censure. Le texte montre ainsi que, sous la Ve République, le président ne vote pas seul les lois : le Parlement conserve un rôle indispensable.

Relier une réforme sociale aux institutions

Énoncé. Explique comment une réforme sociale peut être adoptée sous la Ve République.

1. Étape 1 : précise qu'un projet ou une proposition de loi est discuté.
2. Étape 2 : indique que le Parlement vote la loi.
3. Étape 3 : ajoute que le président promulgue la loi.
4. Étape 4 : termine par l'application de la loi par le gouvernement.

Résultat : Une réforme sociale peut d'abord être préparée par le gouvernement sous la forme d'un projet de loi, ou être proposée par des parlementaires. Ensuite, le texte est discuté, éventuellement modifié, puis voté par le Parlement, composé de l'Assemblée nationale et du Sénat. Une fois la loi adoptée, le président de la République la promulgue. Enfin, le gouvernement organise son application. Par exemple, en 1981, la loi abolissant la peine de mort est débattue et votée par le Parlement avant d'être promulguée. Une réforme sociale n'est donc pas la décision d'un seul dirigeant : elle résulte de débats politiques et d'une procédure démocratique.

TA SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT

1 Les repères de départ ★☆☆

Associe chaque date à l'événement correspondant.

1. 1958 .....
2. 1962 .....
3. 2002 .....

2 Les fonctions essentielles ★☆☆

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse, puis corrige les affirmations fausses.

1. Le Parlement vote les lois. .....
2. Le président de la République nomme le Premier ministre. .....
3. Le Sénat peut être dissous par le président de la République. .....

3 Le vocabulaire précis ★☆☆

Complète chaque définition avec le terme qui convient.

1. Le texte fondamental qui organise les institutions est la ... .
2. Le vote direct des citoyens sur une question est un ... .
3. Le remplacement d'une majorité politique par une autre est une ... .

4 Qui fait quoi ? ★★☆

Classe chaque action dans l'institution ou l'acteur qui convient.

1. Voter une loi

2. Nommer le Premier ministre

3. Appliquer la politique de la Nation

4. Vérifier qu'une loi respecte la Constitution

5 La cohabitation sans confusion ★★☆

Choisis la bonne réponse et justifie ton choix en une phrase.

1. Une cohabitation existe lorsque : a) le président et la majorité de l'Assemblée nationale sont opposés politiquement ; b) le président dissout le Sénat ; c) les citoyens refusent une loi par référendum ; d) le Premier ministre est élu directement par les citoyens. .....

6 Des droits qui évoluent ★★☆

Replace chaque réforme dans l'ordre chronologique et indique son année.

1. Abolition de la peine de mort ; autorisation de la contraception ; ouverture du mariage aux couples de même sexe. .....

7 Analyser une affirmation ★★★

Analyse l'affirmation suivante : « Les citoyens participent à la démocratie seulement lors de l'élection présidentielle. »

Rédige une réponse justifiée de quatre à six lignes.

8 La finale : expliquer 1958 ★★★

Rédige un paragraphe organisé expliquant la fondation de la Ve République.

Utilise les mots suivants : crise, guerre d'Algérie, Charles de Gaulle, Constitution, référendum, exécutif.

ÉVALUATION

Réponds avec des phrases complètes et utilise le vocabulaire institutionnel exact. **Barème : 20 points**

1. Donne la date de fondation de la Ve République et nomme le texte fondamental adopté. / 3

2. Explique le contexte qui conduit à la fondation de la Ve République. / 4

3. Indique le rôle du Parlement. / 3

4. Définis la cohabitation. / 3

5. Explique ce qui change en 1962 dans l'élection présidentielle. / 3

6. Cite une réforme sociale depuis 1958 et explique en une phrase ce qu'elle change. / 2

7. Montre, avec un exemple, que les citoyens participent à la démocratie. / 2

Les conseils de Coach Vince

Nomme avant d'expliquer
Dans chaque réponse, cite d'abord l'institution exacte, puis son rôle. « Le Parlement vote la loi » vaut mieux qu'une formule floue sur « les politiques ».

Verrouille tes dates repères
Place une date seulement si tu sais à quoi elle correspond. Au brevet, une date juste accompagnée de son événement apporte une preuve solide.

Pour aller plus loin sur exercices-3eme.fr

- **Toutes les fiches de Histoire-géographie en 3e** · /histoire-geographie-3eme/
- **Le domaine « histoire » en 3e** · /histoire-geographie-3eme/histoire/
- **Préparer le brevet (dates, épreuves, méthode)** · /brevet/